



La CGT 06 participera à la « Pink Parade - Marche des fiertés » à Nice, Dimanche 9 juillet 2023.

Les marches des fiertés sont issues des émeutes de Stonewall. Des manifestations spontanées et violentes contre un raid de la police qui ont eu lieu dans la nuit du 28 juin 1969 à New York, au Stonewall Inn, qui était un lieu de rassemblement de la communauté LGBT. Ces événements sont considérés comme la première lutte des personnes gays, lesbiennes, bisexuelles et transgenres contre un système oppressant, soutenu par les autorités.

Cette marche aura une dimension tout à fait particulière **pour les 10 ans du « mariage pour tous »**, qui ouvrait le 23 avril 2013 le droit au mariage et à l'adoption pour les couples de même « sexe », une avancée sociale majeure vers l'égalité et la conquête de droits nouveaux.

**Pourtant, l'égalité des droits en France n'est toujours pas une réalité.** Les discriminations subsistent envers les personnes LGBTQIA+ (lesbiennes, gays, bi sexuel·les, transsexuel·les, queer, intersexes, asexuel·les et plus). Elles concernent particulièrement les femmes.

Alors que l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) a été ouverte en 2021 à toutes les femmes, qu'elles soient en couple ou seules, les inégalités perdurent pour les personnes LGBTQIA+, notamment dans l'établissement de la filiation, les droits parentaux et la déclinaison de ces droits dans le monde du travail (congés parentaux, droit au bénéfice de la mutuelle pour le ou la conjoint·e).

**Les discriminations se déroulent en premier lieu dans le monde du travail.** Il s'agit de harcèlement dans 32% des cas recensés.

**Travailleurs et travailleuses, privé·es d'emplois, retraité·es et la jeunesse, Rendez-vous à « La Pink Parade – Marche des Fiertés », ce Dimanche 9 juillet à 16h au départ de la place île de beauté à Nice.**

En 2022, 60 % des personnes LGBTQIA+ discriminées au travail déclaraient l'être par des collègues, 37 % par des supérieurs hiérarchiques.

Dans le monde du travail, force est de constater que même en 2023, les moqueries, les mises au placard, les gels de salaires, les évolutions professionnelles bloquées, les licenciements liés à l'orientation sexuelle sont hélas monnaie courante dans certains secteurs. Les agressions physiques déclarées sont en progression. Cela est inadmissible et doit être combattu partout ! Harcèlement, discriminations, agressions doivent cesser sans délai !

**La CGT exige des entreprises publiques et privées :**

- Qu'elles créent des environnements de travail inclusifs pour les personnes LGBTQIA+,
- Qu'elles mettent en œuvre toutes les mesures et droits de ces salarié·es et que des négociations périodiques obligatoires avec les syndicats soient mises en place sur ces sujets dans les entreprises.

**La CGT exige du gouvernement :**

- Qu'il contraigne les employeurs à prendre ces mesures et à les formaliser par le biais de la négociation collective,
- Qu'il mette en œuvre des politiques publiques permettant sensibilisation et pédagogie, ainsi que des critères pour apprécier l'efficacité des mesures.

Les sujets LGBTQIA+ concernent l'ensemble des salarié·es Ils doivent être pris sous le prisme de la lutte collective et non individuelle.

**Gagnons l'égalité pour toutes et tous** par un engagement sans faille contre toutes les formes de discriminations !